



MINISTRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ECONOMIE FORESTIERE
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Brazzaville, le 23 juin 2010

N° 043/ MDDEFE/PCDB

**Le Point Focal de la Convention
sur la Diversité Biologique**

à

Monsieur Juan José ARACES MAQUEDA
Sub Direccio General de Biodiversidad
Direccio General de Medio Natural
y Politica Forestal
Ministero de Medio Ambiente y Medio Rural y Marino
C/ Rios Rosa 24- 28 003
Madrid (Espagne)

Objet : Lettre d'approbation.

Monsieur,

J'ai l'honneur de me référer aux propositions de financement qui vous ont été soumises par WCS et à travers lesquelles, les sites **Nouabalé Ndoki** et **Odzala /lossi**, ont été retenus en vue de bénéficier d'un financement subsidiaire d'un montant de **Trois cent quatre mille trois cent soixante cinq et quarante (304.365,40 \$ US)** pour le premier projet et de **Trois cent quarante six mille neuf cent cinquante sept (346.957 \$ US)** pour le second, de la part du Ministère de l'Environnement de l'Espagne, je vous en remercie.

Ces projets très importants pour la gestion durable de la Biodiversité pour le Bassin du Congo, marque notre accord quant au financement desdits projets et appuie la requête formulée par WCS à cet effet.-/

Augustin NGOLIELE

Augustin NGOLIELE
Point Focal CDB
République du Congo